

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	24 avril 2014	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 51 Présents : 39 Votants : 50
Date d'affichage de la convocation :	24 avril 2014	

Séance du 29 avril 2014

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt neuf avril deux mille quatorze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Daniel FROTTIER, Mme Catherine PICHON, M. Claude FRANCHIS (suppléant de M. Pierre MATHEY), M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS

Mme Régine PASQUIER, procuration à M. Claude GRUET
M. Michel DEFRANCE, procuration à M. Laurent RIOTTE
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Claude PERREAU
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Nicolas SORET
M. Mohammed BELKAID, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Benoit HERR, procuration à Mme Christine DEVILLECHABROLLE
M. Jean PARMENTIER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
M. François JACQUET, procuration à M. Jacques COURTAT
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Pierre MATHEY, suppléé par M. Claude FRANCHIS
Mme Corinne BALLANTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND



Objet : budget primitif pour l'exercice 2014

OBJET : budget primitif pour l'exercice 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1, L2312-1 et L2312-2,

Vu la loi n° 92-126 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu le débat d'orientation budgétaire présenté le 24 avril 2014,

Vu la délibération n° FIN/2014/40 du 29 avril 2014 portant sur la reprise du résultat 2013,

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de Budget Primitif 2014 ci-dessous synthétisé.

BUDGET PRINCIPAL 2014Section de fonctionnement :

Dépenses 11 428 193,34 €
Recettes 11 428 193,34 €

Section d'investissement :

Dépenses 9 058 158,32 €
Recettes 9 058 158,32 €

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à

POUR : 42 voix

ABSENTION : 7 voix

CONTRE : 1 voix

- **APPROUVE** le Budget principal ci-dessus synthétisé,
- **CHARGE** le président ou son représentant toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Pour le Président,
Le Délégué,

E. Dreyer



Date de réception

par la Préfecture : 13/05/2014

date de publication : 13/05/2014